L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 25 MAI 1890.

THEATRE DE L'OPÉRA.

Nous recevons la bonne visite de M. Robert S. Landry, le zélé et courtois contrôleur de l'Opéra. Il nous annonce qu'une dépêche de Paris (11 heures du matin 24 mai) lui arrive à l'instant; elle porte que M. Darieu vient d'engager comme premier ténor, (fort ténor) M. Merrit.

Nous ne connaissons point l'artiste dont il s'agit ici, mais le télégramme porte qu'il a réussi sur les grandes scènes de la province française. Une lettre nous apportera prochainement sans doute des détails sur cet important engagement.

Institution Carnats.

C'est mercredi prochain, au Grand Opera House, qu'aura lieu la touchante et gracieuse fête dont nous avons déjà parlé dans les colonnes de l'*Abeille*. Rappelons le en quelques mots, les élèves de Mlle Léonie de Varenne en ont eu la charmante pensée, afin d'offrir un témoignage de respect et d'affection à Mlle de Varenne qui depuis vingt-cinq années est à la tête du Pensionnat Carnats, qu'elle conduit, directrice et professeur, avec tant de sûreté de main, tant de mérite sérieux, et dont elle a fait l'une de nos meilleures maisons d'éducation.

Mlle Léonie de Varenne est sœur de Mme Carnats, la fondatrice, morte il y a plusieurs années déjà. Jamais lien ne fut plus fort entre deux sœurs et la survivante a pieusement pensé qu'elle donnerait une nouvelle preuve de profond attachement à l'amie perdue en se consacrant au développement de l'Institution créée par celle-ci et à laquelle Mme Carnats aussi s'était vouée. A cet engagement prix avec elle même Mlle de Varenne est demeurée fidèle et son Pensionnat est à cette heure en pleine prospérité.

La fête de mercredi, qui commencera à 8 heures, s'ouvrira par des exercices littéraires, un concert vocal et instrumental, puis viendra la Réception offerte à Mlle de Varenne. Ce sera notre regret de ne pas être là pour lui présenter nos compliments; que ces lignes les lui portent.

Nous devons tous nos remerciments à Mlle A. Boissonneau, qui a bien voulu nous adresser une invitation. Mlle A. Boissonneau est l'un des professeurs les plus distingués du Carnats Institute.

Soirée Musicale.

Mlle Louise Mahé, professeur de musique, dont nous avons plus d'une fois entretenu nos lecteurs, annonce, pour le jeudi 29 mai, l'audition annuelle de ses Elèves, dont le nombre va toujours croissant, nous aimons à le constater. Nous nous rappelons le succès obtenu il y a un an environ, par cette Classe, et nous avons la confiance que cette prochaine soirée n'aura rien à envier à la précédente.

Voici le programme de cette fête, qui aura lieu au domicile de Mlle Louise Mahé, Chemin du Bayou, 250. Les Elèves exécuteront l'attachant programme que voici :

Let the Band play, Mlles Julie Grouchy et Florestine Jourdan; *L'Africaine*, Mlle Dilia Manlet; *Carmen*, Mlle Emma Grouchy; *Oiseau du Paradis*, Mlles Andrée Jourdan et Stella Mahé; *Lucie*, Mlle Thérèse Le Gardeur; *Les Papillons*, Mlles Berthe Arnot et Augusta Galois; *La Traviata*, Mlle Thérèse Rousset; *Faust*, Mlle Dan Kingman; *Guillaume Tell*, Mlles Mignonne Luminais et Emma Grouchy; *La Jaire*, Mlle Alice Seghers; *La Myosotis*, Mlles Loulou Luminais et Florestine Jourdan; *Les Huguenots*, M. Paul Rousset; *A Travers Bois*, Mlles Eugénie Luminais et Thérèse Rousset; *Norma*, Mlle Stella Mahé; *La Guirlande de roses*, Mlles Gabie Maniet et Alice Seghers; *Le Trouvère*, Mlle Andrée Jourdan; *Faust*, Mlle Dilia Manlet; *Les Papillons*, valse, Mlles Thérèse Le Gardeur et Stella Mahé; *Mignon*, Mlles Julie Grouchy et L. Mahé; *Le Petit Carnaval*, Mlles Berthe Arnot et Augusta Galois; *La Violette*, M. Paul Rousset et Mlle Alice Seghers; *Careless Elegance*, Mlles Eugénie Luminais et L. Mahé; *Les Huguenots*, Mlle Emma Grouchy.

La soirée commencera à 7 heures et demie; nous ne remercierons pour les invitations reçues.

West End.

La saison que nous avions prévu pour le West End, en aujourd'hui un fait accompli. L'inauguration des concerts d'été de 1890 date de dimanche dernier seulement et déjà la vogue est bien accentuée.

On se rappelait ce que M. Lenfant et son orchestre avaient réalisé la saison précédente, et plein de confiance le public est accouru aussitôt en foule. Il n'a pas été trompé dans ses espérances; on peut même affirmer, sans crainte de contradiction, que le résultat a dépassé ses espérances. Ce résultat dépasse tous ceux qui ont été obtenus jusqu'ici; l'orchestre est plus complet, il compte des timbres nouveaux, un plus grand nombre de solistes et ses programmes sont toujours non seulement corsés, mais encore d'une remarquable variété.

Ce renouvellement du programme est, du reste, absolument indispensable en présence d'un public qui, lui, ne se renouvelle pas.

Le temps le permettant, on peut donc être sûr que le West End sera plein ce soir. Voici le programme qui sera exécuté :

PREMIÈRE PARTIE.—1. Marche *Trades Assembly*, W. T. Francis. 2. Gavote *Klange Von Rhein*, C. Latsaun. 3. a— *Les Sirennes*, valse, Waldteuffel; b— *Bonne Bouche*, polka, Waldteuffel. 4. "*Manola*", fantaisie sur "*Le Jour et la Nuit*", Lecocq.

SECONDE PARTIE.—5. *Reminiscences of all Nations*, Godfrey. 6. Fantaisie sur *Olinette*, Audran. 7. Mexican Waltz, *We meet Again*, valse mexicaine, Estrada. 8. Fantaisie sur "Luerèce Borgia", Denisetti.

TROISIÈME PARTIE.—9. Fantaisie sur *Carmen*, Bizet; 10. Polka pour deux Cornets, *Merle et Pinson*, Reynaud, par MM. Clayette et Wangler; 11. Hymne, marche et danse, *Aida*, Verdi; 12. *Battle of Inkermann*, galop descriptif, Von Bongenood.

QUATRIÈME PARTIE. — 13. Fantaisie sur *Faust*, Gounod; 14. *Violettes*, Valse, Waldteuffel; 15. *The Passing Regiment*, Coverly; 16. *Les Dragons de Villars*, Galop, Maillart.

On commencera à 5 heures.

Volkefest.

Le mauvais temps contrariait les organisateurs du Volkefest à renvoyer à aujourd'hui et dimanche la fête qu'ils avaient annoncée pour dimanche et lundi derniers.

Par malheur au moment où nous écrivons ces lignes la pluie tombe toujours et les apparences donnent à craindre qu'elle ne persiste. Espérons néanmoins qu'elle s'épuisera au cours de cette nuit et que le Volkefest, en deux journées, tant attendu, ne subira point un nouveau retard.

On sait que cette fête aura lieu aux Fair Grounds et que le produit en est destiné à un Orphelinat digne de tout intérêt. Le programme est, d'ailleurs, composé excellemment.

MUSIQUE.—Nous recevons de M. Philip Werlein, 187 rue du Canal, les morceaux suivants : *Fantasma Waltz*, par W. J. Vogel; *Ma belle Créola*, valse aussi, de Mme Katherine Hunt Blackman; *Kiss me, darling, ere we part!* ballade, paroles de W. H. Nevil, musique de Chas. Pratt; et enfin un carton fort intéressant et que nous recommandons : *Shiff's Piano Grape*, sorte de tableau synoptique qui permet d'exécuter, sur piano ou orgue, des accompagnements à première vue, sur toutes clefs, en majeur et en mineur, sans aucune assistance de maîtres.

—Remercîments à M. Junius Hart qui nous fait remettre *La Cautinera*, polka mexicaine par Juventino Rosas et *Virgen de mi consuelo*, mazurka par J. Tejeda.

—A la maison Louis Grunewald et Compagnie nous devons : *Carmen*, valse de salon, par Edouard Déjan; *The Blue and The Gray*, romance, paroles de F. M. Finch; musique de Mlle Florence Wright; *Still as the night*, paroles de M. J. Burnett, musique de Carl Bohm; *Only Love's Way*, romance, paroles et musique, œuvre gracieuse de Mme Margaret C. Bisland, dédiée à Mme Louise Pomberton Hincks.

Enfin on nous remet, de la part de M. Louis V. Eckert, agent du White, Smith Music Publishing Company, trois compositions recommandables dont voici les titres : *Colonel Goetling's Grand March*, par Frederic E. White; *Easter Lilies*, valse de C. A. White et *Let the band play*, grande marche par Frederic E. White. Ces charmantes morceaux doivent être exécutés aujourd'hui, au Parc Audubon, par l'Orchestre *Livingston*.

Revue Universelle.

Cette brillante publication (Librairie de l'*Art*, 20 Cité d'Antin ;) qui s'obtient au prix si modique de douze francs par an, est à cette heure l'un des périodiques les plus en vogue en France et à l'étranger.

Nous venons d'en recevoir le numéro de mai, et le meilleur mode de recommandation auquel nous puissions recourir, est d'en publier le sommaire. Le voici :

H. Meron, *France et Italie*—Emmanuel des Essarts, *Les Vieiens d'André Chénier*, poésie. — Philibert Audebrand, *Souvenirs de la vie littéraire : le Baron Brisse*. — Edouard de Linge, *Luna vaga*, poésie.—Paul Lacour, *A travers le mariage*.—Léonce Benedite, *François Bouvin*.—Julien Tiersot, *La Chanson Populaire*.—Angé de Lassus, *Jardin du roi et Muséum*; *Hier, Aujourd'hui, Demain*.—C. Delon, *La vie ouvrière ; Le Loup*, Nouvelle.—Lhomme (F. Lefranc), *Les Mœurs et le Théâtre d'aujourd'hui*.

Comme musique : *Rossignolet du Bois Joli*, chanson populaire française, recueillie en Bresse, et harmonisée par M. Julien Tiersot.

LES ARTISTES CÉLÈBRES.—*Mme Vigée-Le Brun* par Charles Pillet. Paris, *Librairie de l'Art*, 1890. Un volume in-4o, accompagné de 20 gravures. Prix ; broché, 2 fr. 50.

L'Ecole française ne compte pas de physionomie plus gracieuse, ni de talent plus sympathique que Mme Vigée-Le Brun, la portraitiste attitrée de Marie-Antoinette et de l'aristocratie de la fin du XVIIIe siècle. Aussi le volume que le regretté Charles Pillet, le connaisseur au goût si fin, a consacré à cette artiste charmante, et qui vient de paraître à la Librairie de l'Art, ne peut-il manquer d'obtenir le plus vif succès. L'auteur y a retracé de la façon la plus attachante cette longue carrière qui ne fut qu'une suite de triomphes, et caractérisé, avec l'esprit et la finesse qui le distinguaient, ce tempérament de vrai peintre.

Vingt gravures, de l'exécution la plus soignée, illustrent ce volume, qui tient dignement sa place dans la Collection des Artistes Célèbres, à côté du *Fragonard*, récemment publié par M. Félix Naquet.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 25 mai 1890.—Indications: Pour la Louisiane: Temps couvert et pluie, vents variables, température stationnaire.

Température du 24 mai 1890.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades
7 heures du matin	80	27
Midi	84	29
3 P. M.	82	28
6 P. M.	74	24

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

John Pryer à Mlle Louise Camo.
Rudolph Mark à Mlle Eugène Hart.
Mlle Gabriel à Mlle Emma Hart.
Samuel S. Rosenthal à Mlle Augusta Mayer.
Wm R S. Morgan à Mlle Joséphine E. Merritt.
James J. Barnes à Mlle Emily Horst.
Argus Caspar à Mlle Margaret Sewell.
Robert T. Grigsby à Mlle Harriet A. Bettison.
Richard T. Isbester, M. D. à Mlle Margaret Von Kotel.
Peter Hubsch à Mlle Mary Bradshaw.

Naissances.

Mme Rev Wm P. McLaughlin, un garçon.
Mme Alfred B. Richter un garçon.
Mme Joseph Gaudet, un garçon.
Mme Wm Hugo, un garçon.
Mme Jules Urzin, un garçon.
Mme Wm H. Kincaid, un garçon.
Mme Joseph A. St Geme, un garçon.
Mme Eugène F. Casanova, une fille.
Mme Léon Ecuyer, une fille.
Mme Wilfrid Delon, une fille.
Mme Edward Laffon, une fille.
Mme Antonio Maggieri, une fille.

Décès.

Joe Russo, 14 mois, coin des rues Prytanée et Dryades.
Antonia Dupré, 2 ans, coin Claiborne et Chemin du Bayou
Christina Dusteiloff, 1 mois, rue Tchoupitoulas près Aunt-street.
Thos Fitzgerald, 45 ans, rue Tchoupitoulas près Market.
Richard Burke, 10 mois, 57 rue Washington.
Germain B. Desdunes, 73 ans, 118 rue Desire
Thomas Tiernan, 24 ans, Lac Providence, Lne
Mme Johanna Shook, 41 ans, Alger.
Octave Jacques, 10 mois, 291 rue Nord Villeré.
Frank Costleon, 6 mois, rue Piété près Dauphine.
James Artison, 9 semaines, rue Laurel près Première.
Hortense Hamilton, 2 ans, rue Craps près Pelogue.
Ethelrce R. Stafford, 58 ans, 9 rue Annonciades.
Verve Ethelrce R. Stafford, 50 ans, 9 rue Annonciades.
Joseph R. Sivori, 4 mois, coin des rues Lahaye et Broad.
Harry Boyle, 18 ans, 15 rue Quatrième.
John P. Mazin, 3 ans, 17 rue St-Philippe.
Florentia C. Smith, 6 mois, 751 rue Tchoupitoulas.
Dr James A. de Hart, 70 ans, 196 rue Baronne.
Augusta Segura, 4 mois, 93 rue Nord Roman.
Enfant de Mme Peter Keke, 3 mois, coin des rues Massant et Villeré.
Alice B. Andeur, 2 mois, 167 1/2 rue St-Ferdinand.
John A. Robertson, 18 ans, 347 rue Erato.
Veuve Séraphine Madère, 79 ans, coin des rues Prytanée et Jena.
Willis Tayler, 35 ans, coin des rues Joséphine et Poisson.
Un enfant de Mme F. Bennet, 3 jours, 125 rue Sud Franklin.
Léonce Augustin, 50 ans, coin des rues St-Ann et Villeré.
Ida Schragg, 2 ans, 373 1/2 rue Poydras.
Melinda Halsey, 27 ans, 84 rue Urquhart.
Veuve Joseph Williaux, 42 ans, 498 rue Dumaine.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

W. C. Kinsella à J. M. Kinsella, deux terrains bornés par les rues St-Pierre, Orléans, Lopez et Salcédo, $100.

Succession E. M. Purcell à T. Hogan, un terrain borné par les rues Deuxième, Troisième, Laurel et Constance, $775.

E. S. Stoddard à M. J. Salvant, un terrain borné par l'avenue Carrollton, les rues Cinquième, Short et Plum, $350.

E Dupré à Mme M. Anderson, un terrain borné par les rues Chartres, Douane, Bienville et le Passage de la Bourse, $11,000.

Pelican Homestead and Building Association à Mme D. Jones, un terrain borné par les rues Washington, Webster, Alix et Eliza, $1,000.

F. C. Roder et als à Mme C. J. Craig, un terrain, borné par l'avenue Napoléon et les rues Constance, Magasins et Iena, $1,500.

D. Jones à J. McCormack, un terrain, borné par l'avenue Cleveland et les rues Tonti, Palmyre et Rocheblave, $800.

Succession de C. G. Grappendorf à Mme M. E. Grappendorf, un terrain, borné par les rues Septième, Magasins, Camp et Sixième, $1,400.

Mme J. M. Bourke au Firemen's Building association, deux terrains, bornés par les rues Collége, St-Mary, Chestnut et Chemin Félicité, $5,000.

Vente immobilière.—Hier à la Bourse des encanteurs, les propriétés suivantes, ont été vendues :

Par Spear & Escoffier.

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations rue Remparts, entre Français et Union, $1,000.

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations rue Remparts, entre Bagatelle et St-Antoine, $410.

Elégante résidence-cottage rue Esplanade, entre Remparts et Bourgogne, $3,850.

Par Moer & O'Connor.

Cottage No 105 rue Genl. Taylor, $1,325.

Cottage No 401 Bayou Road, $2,400.

Par Macon, Paul & Dome.

Propriété rue Jackson, entre Tchoupitoulas et Waters, $12,200.

Résidence rue Milan, No 219, $6,050.

Résidence encoignure Collége et Félicité, $10,050.

Par Baumgarden et Friedrichs.

Deux lots rue Peter, entre Prieur et Collége, $155 chacun.

Cottage No 304 Avenue Cleveland, $2900.

Cottage encoignure Marengo et Baronne, $1,200.

Cour Suprême.—La banque du Commerce de St-Louis contre Albert Mayer.—Jugement amendé et confirmé.

H. & C. Newman contre J. T. Irwin.—Jugement renversé.

Succession Armand Mercier.—Jugement amendé et confirmé.

J. B. Lallande contre ses créanciers.—Jugement confirmé.

Cour Civile de District.—La Banque Nationale d'Etat contre Mc Nard frères—Jugement contre les défendeurs.

Philippe Thompson contre ses créanciers. Actif $865,225.54 ; passif $489,721.22. Il demande un délai lui permettant de percevoir les sommes qui lui sont dues dans la contrée.

M. Hackel fait cession de biens à ses créanciers. Actif $21,050 ; passif $30,667.

Denis Houlihan et Thos Welsh, pour obtenir un writ d'habeas corpus.

Le feu—Hier à 3 h. P. M. le feu a pris au No 56 rue South Peters, occupé par la Acorn Cork Factory. Bien que ce commencement d'incendie menaçait au début de prendre de grandes proportions les dommages ont été relativement peu considérables, les flammes ayant été éteintes en une demi-heure.

Affaires municipales.—Le Comité d'éclairage et d'incendie qui a discuté à sa dernière séance la question des fils électriques et du danger que font courir aux pompiers lors d'incendie, a reçu de la Edison Electric Light Co. l'explication des motifs qui l'ont empêchée de couper les fils lors de l'incendie du magasin de M. Grant.

Si les fils eussent été coupés, le contrepoids n'existant plus, les poteaux se seraient abattus de chaque côté, risquant de tuer quelqu'un dans leur chute. En outre, le courant n'est pas dangereux, mais en tout cas, M. Bemis a annoncé qu'il donnait avec plaisir son approbation à une ordonnance qui donnerait satisfaction aux parties intéressées.

MM. K. Monroe et W. E. Dodsworth, du Board of Underwriters ont demandé la préparation d'une ordonnance ayant pour objet la création d'un département du feu salarié, établi sur les mêmes bases que celui qui existe dans le Sixième District.

Recettes des recorders — Pour la semaine finissant le 24 mai :

Recorder Murphy	$145	00
" Dreux	265	50
" Landry	55	00
" Smith	30	00
" Lea	40	00
Total	$440	50

Street cleaning fund. — Les souscriptions suivantes au "Street cleaning fund" ont été reçues depuis la publication de la dernière liste qui accusait un total de $13,122 00.

Stauffer, Eshleman & Co., seconde souscription	100 00
S. V. Fornaris	50 00
B K. Miller	10 00
Hazard & Co	5 00
E. S. Upton	5 00
H. Maspero & Co	5 00
E. I. Kurschoedt	2 50
	$13,299 50

A. BALDWIN, Trésorier.

Société du 14 juillet.—Nous plaçons sous ce titre le compte-rendu de la réunion de la colonie française qui a eu lieu, dimanche dernier, parce que cette société a été chargée d'exécuter les résolutions adoptées dans cette assemblée. Il s'agissait de disposer des fonds qu'avaient laissés en caisse les différents comités des Trente et des Cinquante, depuis 1881 jusqu'à 1889, inclusivement. Le montant s'élevait à quatorze cent et quelque piastres. D'assez longs débats se sont engagés sur l'emploi de ce reliquat, il a été décidé par l'Assemblée, que la somme de $1000 resterait en caisse, à la disposition de la Société du 14 Juillet. Celle-ci est chargée de répartir le reste entre les Petites Sœurs des Pauvres, un Orphelinat et l'Hôpital nouveau des Yeux et des Oreilles. Il a été également recommandé à la Société nouvelle, de ne pas oublier, lors de la fête, les français nécessiteux. Des secours devront leur être distribués, ce jour-là.

La Direction de la Société à laquelle on a adjoint dix-sept membres de la Colonie, pour perpétuer le Comité des Trente, ne perd pas son temps et s'occupe activement des préparatifs de la Fête. On sait qu'elle opère sur des bases tout-à-fait nouvelles. D'abord, elle s'est engagée à amasser un fonds pour l'érection d'une institution française de bienfaisance ou d'enseignement. Elle a décidé, ensuite, de ne plus adjuger à nos entrepreneurs les décorations de la Fête ; elle fait ses commandes elle-même et conserve en propriété le matériel qui lui a servi, une première fois.

De là différents changements dans sa manière d'opérer.

Pour la première fois, la Fête sera donnée aux Fair Grounds. Les points de départ seront, par conséquent, changés. Il y en aura quatre différents, cette année : deux au pied de la statue de Clay, pour la ligne de la rue des Remparts et celle de la rue Dumaine ; un, devant la Douane, pour la ligne de la Levée et Esplanade, et un au pied de la rue Dumaine, pour la ligne du marché Français et de la rue des Ursulines. Ces différents points de départ exigent le déplacement des décorations en ville. La principale aura lieu autour de la Statue de Clay; la seconde, sera placée à l'intersection des rues Dauphine et Canal ; il s'élèvera ainsi des mâts avec décorations et oriflammes devant la Douane et à l'intersection des rues Decatur et Dumaine. Tel est, du moins, le plan général, tel qu'il nous a été exposé. Naturellement, nous n'entrons pas dans les détails, que nous ne connaissons pas et qui, d'ailleurs, ne sont pas bien arrêtés.

Aux Fair Grounds, les fêtes consisteront surtout en réception officielle, chants patriotiques, courses, représentation dramatique et illuminations.

Ici encore, nous passons sur les détails qui, d'ici à quinze jours, peuvent être changés ou tout au moins modifiés et améliorés. Il nous suffisait de faire comprendre à nos lecteurs que la Société du 14 Juillet ne s'endort pas, qu'elle travaille avec beaucoup d'activité aux préparatifs de la Fête.

Nous ne sommes pas encore à la fin de mai ; on voit que rien n'est arriéré, que tout est plus avancé que les années précédentes, à pareille époque.

Candidats aux postes de la douane.—Il résulte du dernier examen des candidats aux postes de la douane, que les personnes suivantes sont éligibles. Le nombre de points obtenu suit chacun des noms :

Employés—Charles A. Tessier 88 ; John S. Reynaud 85 ; Cobert B. Holly 85 ; Charles H. Foster 84 ; Arsonoe H. Burkdoll 83 ; Henry W. Robinson 82 ; Peter E. Belle 81 ; John B. Carter 76 ; William H. Dinkgrave 76 ; Hermann Dussmann 75 ; Mary W. Cocke 75 ; Joseph A. Faidy 85 ; Louis Aubert 74 ; John J. Genelin 74 ; Stephen B. Cudey 71 ; Francis T. Payne, Jr, 71 ; Thomas M. Cago 70.

Inspecteurs du jour—Ernest F. Harang 87 ; Francis Sternberg 83 ; Gilbert R. M. Newman 81 ; James H. Teale 81 ; Joseph Taffe 81 ; Joseph O. Beckel 81 ; William W. S Mason 77 ; Charles L. Raymond, Sr., 77 ; James J. Innerarity 76 ; Marx Levy 76 ; Gustave A. Weber 72 ; James Considine 72 ; Oliver F. Woodcock 72 ; Edward W. Newsom 72 ; Joseph E. Gagne 71 ; Frederick B. Kron 71 ; Otto Burandt 70 ; Charles L. Raymond, Jr., 70.

Aides peseurs—Rodney D. Sullivan 78 ; John W. Mayfield 76.

Arrêté.—Les agents ont arrêté hier au No 396 de la rue St Philippe, pour ivresse et bris de paix, les nommés Ernest Pouchter et Philippe Betz.

Vols et tentatives de vols.—L'attention du chef de police a été appelée sur la présence dans le 4me et le 6me district, d'un individu qui pénètre la nuit dans les habitations dans le but de voler et qui est devenu la terreur des femmes et des enfants. Il a été plusieurs fois découvert et obligé de prendre la fuite. C'est, paraît-il, un gallard de 5 pieds 6 pouces, qui ne porte ni chaussures ni chapeau.

On le soupçonne d'être l'auteur de nombreux vols ou tentatives de vol commises ces temps derniers dans le quartier borné par l'avenue Louisiana, les rues Laurel, Camp et Antonine.

Chute mortelle.—Hier à 1 heure de l'après-midi, un nommé W. Crage, qui passait encoignure Peters et Poy, dans hissé sur une voiture de foin, est tombé et s'est démis la colonne vertébrale.

L'ambulance a été aussitôt appelée, mais les étudiants n'ont pu que constater la mort du blessé.

Autre chute.—Hier, à 1 heure 30 P. M., un nommé Gus. Burke, demeurant rue de la Douane, No 173, est tombé du haut d'une galerie et s'est blessé au bras et au pied. Il a été transporté à l'hôpital.

Blessé.—Hier à 1 heure de l'après-midi, un enfant de 13 ans, Gab. Buries, qui jouait à la balle, a glissé et s'est blessé au pied sur un tesson de bouteille. Il a été transporté à la pharmacie Grambois, où les étudiants ont pansé sa blessure qu'ils ont déclaré dangereuse. Il a été transporté chez lui, rue Bourgogne No 568.

Mort.—Les agents déplorent la mort d'un de leurs vieux camarades, l'officier John Fagan, qui a longtemps appartenu au corps de police de la ville et dont l'enterrement aura lieu aujourd'hui, à 3 heures 30 P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue Terpsichore, No 93.

La vente de la Lanterne.—Dan Rice, Jos. Mitchell et J. P. Montleson ont été arrêtés hier dans le 3me precinct et Thos. Kelly dans le 1er precinct pour avoir vendu la *Lanterne*.

Feu à réparer.—La police signale le mauvais état du pont situé encoignure Palmyre et Galvez qui constitue un danger constant pour les passants.

Delirium tremens.—Un inconnu que l'on avait enfermé pour ivresse, à la station centrale, a été pris d'une attaque de delirium tremens qui a nécessité son transfert à l'hôpital.

Sous caution.—M. Léon Lemotte, accusé de violation de la loi du dimanche, par le capenal Schumaker, a été mis sous caution par le juge Murphy.

Le major Burke.—Allô ! allô ! major Burke, s'il y a des juges à Berlin il y en a aussi à la Nile-Orléans. Vous volés impudemment et vous fuyez. Vous laissez ici des amis qui vous défendent quand même. Mais enfin il y a une conscience publique, et le sentiment des masses s'est enfin révolté. Nous voyons avec plaisir que M. St-Amant, représentant de la paroisse Ascention, a présenté à la Chambre des Représentants, un bill autorisant le gouverneur à offrir une récompense de $10,000 pour l'arrestation de l'illustre major. Nous sommes reconnaissants à M. St-Amant de l'initiative qu'il a prise et nous espérons que son projet de loi sera voté par la Législature.

Le Pugilat.—Nous ne comprenons pas que le Conseil de ville ait jamais pu autoriser les exhibitions de boxe dont les amateurs de sport nous gratifient depuis quelque temps.

On se bat, dit-on, avec des gants, mais il n'en résulte pas moins des blessures, quelque fois graves ; le sang coule ; des scènes de brutalité révoltante se produisent ; les rowdies et les hoodlums se pressent autour des combattants ; les témoins descendent quelque fois dans l'arène et luttent ensemble avec acharnement.

Tout cela est décourant. Quel triste exemple pour la génération nouvelle !

Les hommes mûrs peuvent assister à de pareils spectacles sans s'en émouvoir. Mais les tout jeunes gens, ceux qui entrent dans la vie et sont complétement dépourvus d'expérience, ne finiront-ils pas par croire, en présence surtout des ovations décernées aux triomphateurs, à l'omnipotence de la force brutale ?

Il est temps que ce scandale cesse et que le Conseil de ville interdise formellement et à tout jamais ces jeux sanglants de l'arène !

Nous voyons déjà de tout jeunes enfants, impressionnés par ce qu'ils entendent dire ou lire, se battre au coin des rues en s'affublant des noms des pugilistes en renom. Du poing on passe vite au couteau et au pistolet.

Voilà la démoralisation vraie, effrayante pour l'avenir. Nous adjurons nos autorités d'enrayer sur cette pente fatale.

La Loterie devant le peuple.—Les populations de la Louisiane tiennent évidemment à ce que l'amendement constitutionnel relatif à la Loterie leur soit soumis. Les meetings se multiplient dans les campagnes. Il semble que chacun veuille se rendre compte des avantages et des inconvénients de la proposition Morris afin de se prononcer plus tard en connaissance de cause. Les habitants de Lafourche viennent de tenir un grand meeting dans lequel il a été résolu que les représentants de la paroisse à la Législature seraient invités à s'abstenir de toute solution personnelle et à renvoyer au peuple la décision finale de la grosse question de la Louisiane.

Young Pelican Mutual Benevolent Association.—Cette association composée de l'élite de nos jeunes gens, donne aujourd'hui, dimanche, au Southern Park (autrefois Jardin Magnolia) un grand festival au profit de sa caisse de secours. Le comité des préparatifs se compose de MM. J. J. Weinfurter, chairman, R. Bonnot, J. Van Vrancken, Geo. Landumier, C. H. Boucherean. Le comité mineur comprend MM. Chas. Warheit, chairman, J. Delaplaine, G. Stricker, Jos. Heres et N. Layacono. On nous assure que la fête sera très brillante.

Le feu.—Hier soir, à 6 heures, le feu a pris encoignure Derbigny et Bienville, chez un barbier du nom de Chas. Letuirtz, et a endommagé considérablement les mansardes de cette maison, détruisant le mobilier d'une mansarde que les occupait.

Memorial Day—La Grande Armée de la République, départements de la Louisiane et du Mississippi, s'occupe en ce moment des préparatifs de la célébration du Memorial Day, qui doit avoir lieu le 30 mai au cimetière national de Chalmette.

Le prix des billets a été fixé à 50 c.; ils ne seront valables que pour un voyage, et le retour. Les steamboats quitteront le pied de la rue du Canal à midi, 1, 2, 3, 4 et 5 heures P. M. et Chalmette à 1, 2, 3, 4, 5 et 6 heures.

Magnolia Lodge No 214.—Cette loge donnera aujourd'hui son second pique-nique au Fort Espagnol. Le Comité d'organisation de la fête composé de MM. J. O. Carrigee, P. J. McColgan, Jr., J. E. Brooks, W. Keenan, Feeney.

Société d'Assistance mutuelle des Laitiers.—Le banquet traditionnel et renommé à juste titre, que donne chaque année la Société d'Assistance mutuelle des Laitiers pour célébrer son anniversaire, aura lieu aujourd'hui à la salle de l'Etoile Polaire et sera servi par l'inimitable B. Cazères, à 6 heures du soir, au retour de la parade, durant laquelle il y aura bénédiction des drapeaux et de la bannière de la Société.

Le "Preston Hed-Ake"

Vous guérit pendant que vous attendez. Il est prompt et sans danger dans ses effets. Il ne contient pas de morphine, d'antipyrine, de chloral, de cocaine ni aucune substance dangereuse.

Le Sirop Delabarre pour la dentition n'est pas un poison ; il ne contient ucun narcotique ; est purement végétal et recommandé par les médecins les plus éminents. Une goutte frottée plusieurs fois par jour arrêtes gencives des enfants en dentition les guérira complètement.

Chaque année accroit la popularité du Pectoral Cerise d'Ayer. Recommandé pour toutes les affections des poumons.

L'EAU DE LA SOURCE DE LA PENSION GONTHIER, A COVINGTON, LNE.—M. Léon Bolandard, chimiste français, ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, a fait, en 1885, une analyse de l'eau de la source de M. F. GONTHIER, à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane. Nous croyons utile de reproduire son rapport :

Je certifie avoir analysé l'eau citée ci-dessus et avoir trouvé que les corps étrangers qui entrent dans sa composition sont les suivants :

1. Acide carbonique libre.
2. Bicarbonate de chaux.
3. Sulfate de chaux (gypse).
4. Chlorure de sodium.
5. Protoxyde de fer.
6. Acide crénique.
7. Magnésie (faibles traces).

L'élément le plus important, en poids, parmi ces différents corps, est le chlorure de sodium: 263 mmgs. par gallon. (263 milligrammes).

L'oxide ferreux est combiné à l'acide crénique, mais cette composition paraît assez instable, car une simple exposition de l'eau à l'air libre donne, au bout de peu de temps, un dépôt d'oxide de fer.

Je crois, d'après la composition ci dessus énoncée, que cette eau est recommandable à plusieurs points de vue différents:

1. L'acide carbonique, contenu à l'état libre, la rend digestive :
2. Les 263 milligrammes de chlorure de sodium, contenus par gallon, en font un laxatif faible ;
3. L'acide crénique facilite les sécrétions urinaires.

M. Bolandard a travaillé, pendant dix mois, en qualité de sous-chimiste, au plus grand "Blast Furnace" (haut fourneau) des Etats-Unis—celui des MM. Cornege Brothers & Co., à Braddock, Alleghany County, près Pittsburgh, Pennsylvanie. A son départ de l'établissement, la maison lui a donné ce certificat :

"27 août 1884.

"Par suite du mauvais état des affaires et, conséquemment, de la diminution nécessaire du nombre des employés, nous avons, à notre grand regret, été forcés de nous dispenser des services de M. Léon Bolandard, attaché au "Blast Furnace" comme sous chimiste. Nous l'avons trouvé capable et digne de confiance."

M. Bolandard était recommandé par M. Joseph Albrecht, ci-devant chimiste à la Monnaie de la Nlle Orléans.

Nestor est un bohème des plus roublards. L'autre jour, rencontrant X.....:

—Dites donc.... Vous avez cinq cents francs à me prêter ? Je n'en ai pas besoin aujourd'hui.....

—Eh bien, alors ?

—Mais c'est que, chaque fois que j'en ai besoin, vous me répondez : "Ah ! mon bon, si vous me les aviez demandés hier !...." Cette fois, je vous les demande la veille !

Guibollard a un appartement qui donne sur la cour d'un collége. Et il regarde les ébats des élèves avec attendrissement.

Hier, une réflexion le frappa soudain.

—C'est drôle comme l'humanité dégénère !

—En quoi ?

—Voilà cinq ans que je suis ici, et ces petits élèves ont l'air d'avoir toujours le même âge. Dans mon temps, on grandissait bien plus vite.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Arrivée de M. Carnot à Montpellier.

Paris, 24 mai—Le président Carnot qui fait une tournée en province est arrivé hier à Montpellier. La ville était brillamment décorée en son honneur. Les délégués étrangers qui assistent aux fêtes de l'Université ont été présentés au Président par le Recteur.

Projet de soulèvement contre la Russie.

Paris, 24 mai.—Le *Siècle* publie un télégramme de St-Pétersbourg donnant les détails d'un complot qui se trouverait principalement à Berlin, dans le but de provoquer un soulèvement contre la Russie dans les provinces Baltiques.

D'après les détails publiés dans le *Siècle*, M. de Giers, premier ministre de Russie, a demandé au chancelier Van Caprivi de prendre des mesures pour assurer la paix et empêcher sur le territoire allemand tout complot pouvant mener à l'accomplissement du projet dont on a découvert l'existence.

A propos du Canal de Panama.

Paris, 14 mai.—Le rapport du comité du Canal de Panama, au sujet de la composition géologique du sol que traverse le canal, déclare que celui ci sera creusé dans un sol imperméable et que l'eau des réservoirs ne sera sujette à aucune baisse. Les études ont prouvé, dit-on, qu'on pouvait se prémunir contre les effets des tremblements de terre.

Bruxelles, 24 mai. — Hier, à la séance du Congrès international des mineurs, M. Pickard, délégué anglais, a démontré la nécessité d'obtenir une meilleure représentation de l'Amérique aux prochains congrès.

M. Wilson, aussi un délégué anglais, a proposé au Congrès d'approuver l'intervention de l'Etat dans la fixation du nombre d'heures qui doivent constituer la journée de travail. Les délégués de France, d'Allemagne, d'Italie et d'Autriche ont voté unanimement en faveur de cette motion. 21 délégués anglais ont voté pour et 9 contre.

M. Hardie, délégué anglais, a proposé la cessation complète des travaux le 1er mai prochain.

Les délégués allemands ont protesté, disant que qu'ils votaient en faveur de cette proposition ils pouvaient être poursuivis en justice. Un délégué belge a proposé de réunir de nouveau le Congrès au mois d'avril pour décider cette